

Image not found or type unknown



# appel d'une ordonnance de non conciliation

Par **shlomit**, le **17/06/2020** à **00:07**

Bonjour,

J'ai interjeté appel de l'ordonnance de non conciliation rendue par le JAF. La plaidoirie de l'appel a eut lieu. Est ce que cet appel a un effet suspensif de l'ordonnance de non conciliation ?

Je vous remercie pour vos réponses.